



**DISTRICT  
GRAND VAUCLUSE  
DE FOOTBALL**

CLOS DES BASTIDES - CHEMIN BEL AIR  
CS 70121 - 84144 MONTFAVET Cedex  
Tél. : 04 90 80 63 00 – Fax : 04 90 80 63 03  
E-mail : [secretariat@grandvaucluse.fff.fr](mailto:secretariat@grandvaucluse.fff.fr)  
Site : <http://grandvaucluse.fff.fr>

# BULLETIN OFFICIEL INTEGRAL

Hebdomadaire du District GRAND VAUCLUSE de FOOTBALL

## RENTREE DU FOOT U10-U11

**14 SEPTEMBRE 2024**

**RDV 9h30 précise – Début des rencontres à 10h – Fin aux alentours de 16h**

**Tous les clubs non-inscrits ou inscrits mais n'ayant pas d'équipes dans ces catégories sont priés d'en informer rapidement le district.**

**Ne pas oublier les licences ou les autorisations parentales si nécessaire.**

**Listes des clubs convoqués par site (1 équipe par club à l'exception du club recevant 2 équipes)**

**LES EQUIPES EN ROUGE ONT ETE RAJOUTE SUITE A L'ANNULATION SUR CHATEAURENARD**

SITE DE COURTHEZON	SITE DE CHEVAL BLANC	SITE D'ALTHEN
STADE LA POLYVALENTE	STADE PIERRE FABRE	STADE RENE PUJOL
COURTHEZON -JONQUIERES SC 1 COURTHEZON -JONQUIERES SC 2 AUTRE PROVENCE US BEDARRIDES AS BOLLENE RCB BOLLENE FOOT BOLLENE MJC CADEROUSSE US CAMARET AS DENTELLES FC LAPALUD US LES MINOS DU VASIO MALAUCENE RG MONDRAGON MORNAS GJ NYONS FC ORANGE FC ORANGE GRES US PIOLENC AS PROVENCE RC VALREAS US VISAN JS <b>LES ANGLÉS EMAF</b> <b>VILLENEUVE FC</b> <b>CHATEAURENARD FA</b>	CHEVAL BLANC FC 1 CHEVAL BLANC FC 2 APT JS BC ISLE CABANNES SDE CALAVON FC CAVAILLON ARC CUCURON ES GADAGNE SC GOULT ROUSSILLON AV LA TOUR D'AIGUES LE THOR US LES VIGNERES FC LUBERON SC OPPEDE MAUBEC LUBERON MORIERES ASC 1 PERTUIS USR PLAN D'ORGON US VAL DURANCE FA VELLERON SO VILLELAURE SO <b>ALPILLES FC</b> <b>AUREILLE FC</b> <b>EYRAGUES O</b> <b>MOLLEGES EYGALIERES</b> <b>NOVES O</b> <b>ST ANDIOL O</b> <b>ST REMY FC</b>	ALTHEN ENTRAIGUES 1 AVIGNON AC AVIGNON CFC AVIGNON FC AVIGNON US CAROMB SC CARPENTRAS FC ETOILE D'AUBUNE LES VALAYANS AS LORIOLE JS MISTRAL ACADEMIE MONTEUX O MONTFAVET SC SARRIANS COM SORGUES ESP ST DIDIER PERNES ST SATURNIN US VEDENE LE PONTET AC VENTOUX SUD FC <b>BARBENTANE O</b> <b>BOULBON ES</b> <b>GRAVESON ENT</b> <b>MAILLANE SDE</b> <b>ROGNONAS SPC</b> <b>ST ETIENNE DU GRES</b> <b>ST JEAN DU GRES FONTVIEILLE</b> <b>TARASCON FC</b> <b>TARASCON SC</b>

# PROCES VERBAUX DES COMMISSIONS



**BULLETIN OFFICIEL**

**NUMERO 07**

**DU 13 Septembre 2024**

**COMITE DE DIRECTION**



Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

## **Réunion dématérialisée du Mercredi 11 Septembre 2024**

**Présents** : MM. BENOIT– BERANGER– RANC – MAKHECHOUCHE – GUIGUE – SAHBI– MANIERE – ALLIO – BEN ALI – IASIO – BERTHELOT – ARNAUD – BEN AISSA – BERANGIER – RIPPERT MME GARCIA – DOSSARD – D'ASCANIO

- Le Comité Directeur du District Grand Vaucluse valide les ententes suivantes :

**U16 D2** : F.A. VAL DURANCE - U.S. PLANAISE

**Nom de l'entente** : ENT. FAVD-USP

**U15 Brassage D2 D3** : ST.O.C. VILLELAURE - ET.S. CUCURONNAISE

**Nom de l'entente** : VILLELAURE CUCURON

**U15 Brassage D2 D3** : Avenir GOULT ROUSSIL / GORDIENNE ESPERANCE

**Nom de l'entente** : ENT. AGR - EG 1

- Le Comité Directeur a validé la candidature de Jean Daniel COLLEMAN dans la Commission de Statut et de l'arbitrage

Christophe BENOIT  
Président

Alain BERTHELOT  
Secrétaire Général

## **INFORMATIONS IMPORTANTES A TOUS LES CLUBS AU TITRE DU STATUT DE L'ARBITRAGE**

**Les clubs doivent nous faire retour de la catégorie dans laquelle ils feront jouer leur muté supplémentaire, AVANT le début des compétitions. Toutes demandes postérieures au début des compétitions seront considérées par la Ligue Méditerranée, comme nulles.**

### **CLUBS BENEFICIANT D'UN MUTE SUPPLEMENTAIRE POUR LA SAISON 2024/2025**

**LISTE DES CLUBS BENEFICIANT DES DISPOSITIONS PREVUES AU CHAPITRE 2 – LE CLUB - ARTICLE 45 du Statut de l'arbitrage.**

Ces clubs pourront aligner UN joueur muté supplémentaire durant la saison 2024/2025 dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix défini pour toute la saison avant le début des compétitions.

Cette mesure supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles y compris nationales.

BARTHELASSE US **D3**  
BEDARRIDES AVS **U14D2**  
CAMARET AVS **D3**  
CAVAILLON ARC **D1**  
CHATEAURENARD FA **D2**  
ENTRAIGUES ALTHEN FC **D4**  
LE THOR US

ST. MAILLANAIS D2  
ORANGE FC  
PERTUIS USR U17D1  
VELLERON SO U15 Brassage  
VIOLES AVS  
E. GORDES D2  
AV. C. AVIGNONNAIS U14R

## LISTE DES CLUBS BÉNÉFICIAIRE DE DEUX MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA SAISON 2024/2025

DENTELLES FC D3 et U15D1  
SORGUES ESP D3  
SPORTING COURTHEZON JONQUIERES R2  
F.A. VAL DURANCE R2 et D2

## DISCIPLINE ET REGLEMENTS

### COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### Réunion du Mardi 11 Juin 2024

**Présents** : MM. ROCHER Lionel – CRESPIEN Raymond – DEPACE Thomas- SANPERE Alain

**Excusés** : MMES GONDRAN Lina – GUEGAN Martine – M. ILAFKIHEN Tarik

### NOUVEAUX DOSSIERS

DOSSIER N° 01 : GORDES ESP / ST ANDIOL – DISTRICT 4 du 08/09/2024

DOSSIER N° 02 : MONTEUX O / LAPALUD US – DISTRICT 3 du 08/09/2024

### RAPPEL - RESERVES RECLAMATIONS

Réserves portant sur la qualification ou la participation d'un joueur qui présente une pièce d'identité lors du contrôle des licences avant match :

Le club qui présente **une pièce d'identité** de l'un de ses joueurs lors du contrôle doit **obligatoirement** présenter un certificat médical, qui peut être celui figurant sur la demande de licence de non contre –indication à la pratique du football, établi au nom du joueur et comportant le nom du médecin, la date de l'examen et sa signature manuscrite et son cachet.

Tout club visé par des réserves formulées pour non-présentation de licence peut se voir demander l'original, aucune photocopie ne sera acceptée, de la ou des licences concernées par l'organisme gérant la compétition.

A défaut de cet envoi dans les délais impartis, le club concerné encourt la perte par pénalité du match si les réserves sont régulièrement confirmées. (ART 142-7)

### IMPORTANT – FORMALITES D'AVANT MATCH

- Le club recevant doit tout mettre en œuvre afin de disposer d'une tablette en état de fonctionnement pour toute la durée de la rencontre.

Le club recevant a l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction. Les licences sont consultables sur la tablette par les deux équipes et l'arbitre

-En cas de recours à une feuille de match papier, les arbitres exigent la présentation des licences dématérialisées sur l'outil Footclubs Compagnon.

A défaut de pouvoir utiliser cet outil et si le club a imprimé une ou plusieurs licences sur papier libre il peut présenter celle-ci (listing licence). Dans ce cas l'arbitre se saisit de la ou des licence(s) concernée(s) et la/les transmet dans les meilleurs délais à l'organisme gérant la compétition.

**Rappel : Les clubs (recevant et visiteurs) doivent adresser un rapport succinct sur les anomalies de fonctionnement sous peine d'amende.**

**La commission rappelle aux clubs U12 N1 et U13 N1 que l'édition d'un rapport est obligatoire dans le cas de non- utilisation de la tablette.**

DOSSIER N° 01 : GORDES ESP / ST ANDIOL – DISTRICT 4 du 08/09/2024

Vu l'annotation de M ANTOINE Marc arbitre de la rencontre, portée sur la feuille de match qui précise arrêt de la rencontre à la 45eme minute pour cause d'intempérie.

**Par ces motifs,  
La CSR jugeant en premier ressort dit match à rejouer suivant la programmation de la commission compétente**

Dossier transmis à la commission compétente

\*\*\*\*\*

DOSSIER N° 02 : MONTEUX O / LAPALUD US – DISTRICT 3 du 08/09/2024

Vu l'annotation de M. BEN MALEM Mohamed arbitre de la rencontre, portée sur la feuille de match qui précise arrêt de la rencontre à la 48eme minute pour cause d'intempérie.

**Par ces motifs,  
La CSR jugeant en premier ressort dit match à rejouer suivant la programmation de la commission compétente**

Dossier transmis à la commission compétente

## ACTIVITÉS SPORTIVES

### COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### Réunion du Lundi 09 Septembre 2024

**Présents** : M. GILLES (Président), M. CHAUMARD, Mmes GUEGAN, NICOLAS

**Assiste** : M. RANC

### SECTEUR CHAMPIONNAT

Ci-joint le tableau des montées / descentes saison 2024/2025 :

TABLEAU DES MONTEES / DESCENTES

Descente de R3		1 poule D1	2 poules D2	4 poules D3	6 poules D4
0	MONTEES	1er	1er et 2ème par poule	1er et 2ème par poule	1er et 2ème par poule
	DESCENTES	10ème, 11ème et 12ème par poule	10ème, 11ème et 12ème par poule + plus mauvais 9ème	11ème et 12ème par poule + les 3 plus mauvais 10ème	<del>1er et 2ème par poule</del>
1	MONTEES	1er	1er et 2ème par poule	1er et 2ème par poule	1er et 2ème par poule
	DESCENTES	9ème, 10ème, 11ème et 12ème par poule	9ème, 10ème, 11ème et 12ème par poule	10ème, 11ème et 12ème par poule	<del>1er et 2ème par poule</del>
2	MONTEES	1er	1er et 2ème par poule	1er et 2ème par poule	1er et 2ème par poule
	DESCENTES	8ème, 9ème, 10ème, 11ème et 12ème par poule	9ème, 10ème, 11ème et 12ème par poule + plus mauvais 8ème	10ème, 11ème et 12ème par poule + plus mauvais 9ème	<del>1er et 2ème par poule</del>

Attention, ce tableau n'a aucune valeur règlementaire, il n'est qu'un exemple de situation.  
En aucun cas, il ne pourra être utilisé en cas de litige

En réponse à **RCB BOLLENE** : Aucun désidérata reçu de votre part au 12/07/2024.

#### D1 :

Les seniors D1 de **ST DIDIER PERNES** joueront à 12h15 en lever de rideau de la R2

#### D4 :

**CAVAILLON ARC** engage une équipe 3, Poule E Grille 1.  
Le nouveau calendrier est consultable sur le site du District.

Le match N° 29204132 : **AUREILLE 2 / CAVAILLON ARC 3** se jouera le 15/09/2024 à 15h15.

**ENT ST JEAN DU GRES** : Le stade Daudet à Raphaël les Arles est bien homologué pour les rencontres D4.

Match en retard du 08/09 à jouer le 15/09 :

N° 29204000 : **MORIERES ACS 2 / O. NOVAIS 2**  
N° 29204131 : **F.C. VIGNERES 2 / ST JEAN GRES FONTV. 2**  
N° 29203855 : **L'ETOILE D'AUBUNE 2 / ST DIDIER PERNOISE 4**

N° 28941577 : OPPEDE MAUBEC 2 / SCL 2  
N° 28940680 : MALAUCENE RG 3 / MJCV 2

N° 28940681 : SP.O. MORNASSIEN 2 / COMETE S. SARRIANS 2  
N° 29203850 : U. S. THOROISE 2 / F.C. CARPENTRAS 2  
N° 28940684 : U.S. AUTRE PROVENCE 3 / SP.C. MONDRAGONAIS 2

## SECTEUR COUPE

### Coupe Grand Vaucluse :

Suite à Match perdu en Coupe de France pour **MONTFAVET SC** et **VAL DURANCE FA** face à **BC ISLE** et **MONTEUX O.**

Il faut lire pour les matchs de Coupe Grand Vaucluse du 15/09 :

**AV.S. RICHERENCHES 1 / MONTFAVET SC**  
**AV.S. VIOLESIEN 1 / VAL DURANCE FA**

Le match **N°29202623 TARASON SC / CALAVON FC** du 15/09 se jouera au Stade St Georges à 15h00

### Tirage du 2ème tour le Lundi 16/09 à 16h00

## COMMISSION DES JEUNES A 11

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### Réunion du Mardi 10 Septembre 2024

**Présents** : Mme NICOLAS (Présidente). MM. GARCIA, ABEILLE, BOCHET, DANY, POLI.

**Absent** : M. CATALIN Brice

## SECTEUR CHAMPIONNAT

**Des modifications ont été apportés dans plusieurs catégories. Attention aux susceptibles changement des rencontres.**

Les calendriers U15 Brassage D2/D3, U17D2 et U16D2 sont disponible sur le site du District.

### U19 D1:/D

**PIOLENC AS** se retire, remplacé par l'entente **VIGNERES-VELLERON** par rapport au classement de la saison 2023/2024.

Le match **N° 29014614 : ENTENTE VIGNERES-VELLERON / FA CHATEAURENARD**, journée 1 du 14/09 est remis au 21/09/2024

### U18 D1 :

**MISTRAL ACADEMIE** se retire, remplacé par l'entente **DENTELLES FC** (sous réserve de son accord) par rapport au classement de la saison 2023/2024.

Le match **N° 28999980 : DENTELLES FC / SCJ**, journée 1 du 14/09 est remis au 21/09/2024, sous réserve de GAMBARDELLA

## COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL FÉMININ ET DE LA FÉMINISATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.  
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### Réunion du Mardi 10 septembre 2024

**Présents** : Mme DOSSARD (Présidente), M. VIDAL, Mme NOVELLI, M. D'ASCANIO, M. ZANDOMENEGHI, M.BES, M. LE GALL, M. PEGAS Mme DOUZON

## CORRESPONDANCE

Vous pouvez retrouver la présentation de la réunion de rentrée sur le site du DISTRICT :

<https://grandvacluse.fff.fr/wp-content/uploads/sites/65/2024/09/Reunion-de-rentree-Feminine-03.09.24.pdf>

**PUBLICATION DES CALENDRIERS FIN DE SEMAINE.**

# SECTEUR CHAMPIONNATS

## **Pour rappel : Règlement des compétitions féminines :**

« Pour la pratique du football, les clubs féminins ou les clubs à section féminine doivent se référer : Aux règlements généraux de la Fédération Française de Football, au statut fédéral féminin, aux règlements (administratif et sportif) du DISTRICT GRAND VAUCLUSE, qui organise les compétitions :

**-Une vérification du nombre de licenciées sera effectuée 8 jours après les dates d'engagement officielles ;**

**-Une équipe évoluant en compétition à 11, devra avoir 9 joueuses licenciées au minimum ... »**

## CHAMPIONNAT SENIORS F A 11

### Poule UNIQUE :

L'ETOILE D'AUBUNE 1  
O. DE BARBENTANE 1  
O. EYRAGUAIS 1  
U.S. TOURAINE 1  
VENTOUX SUD FC M/B 1  
F.C. FEMININ MONTEUX 2  
ST DIDIER PERNOISE 1  
PERTUIS USR 1  
AVIGNON AC 2

**9 équipes engagées à date.**

**Date de reprise du championnat : 22 septembre 2024**

## CHAMPIONNAT SENIORS F A 8

**Date de reprise du championnat : le dimanche 22 septembre**

## CHAMPIONNAT U18F A 11

**5 équipes engagées à date**

Date de reprise du championnat **en cours de validation** : le samedi 28 septembre

Merci aux équipes qui ne sont pas encore engagées de la faire rapidement afin que nous puissions préparer le calendrier du championnat.

## CHAMPIONNAT U18F A 8

Date de reprise du championnat : le samedi 28 septembre

## CHAMPIONNAT U15 F A 11

Date de reprise du championnat : le samedi 28 septembre

## CHAMPIONNAT U15 F A 8

Date de reprise du championnat : le samedi 28 septembre.

## FOOT ANIMATION U6F A U11F

**Rentrée du FOOT FEMININ le samedi 05 octobre à Pernes Les Fontaines.**

U6-U9 le matin et U10-U11 l'après-midi.

**Pour la journée de la rentrée du foot féminin, une autorisation parentale sera exceptionnellement acceptée, permettant aux jeunes joueuses non licenciées de participer. Cette mesure est valable uniquement pour cette journée.**

# ARBITRAGE

## COMMISSION DES ARBITRES

Les décisions administratives portant sur un arbitre de District peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Les décisions administratives portant sur un arbitre de Ligue peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION D'APPEL de la LIGUE.

Les décisions administratives portant sur un arbitre Fédéral peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION SUPERIEURE D'APPEL.

L'appel doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Les contestations des décisions concernant les réserves techniques relatives à l'application des lois du jeu, prises par la Commission sont examinées par la Section Lois du Jeu de la Commission Régionale de l'Arbitrage.

Les autres décisions des C.R.A. et C.D.A. sont insusceptibles d'appel et sont contestables devant les juridictions administratives conformément aux dispositions du Code du Sport. En effet, ces décisions sont susceptibles de recours devant les juridictions administratives dans un délai d'un

mois à compter de sa notification. La recevabilité de ce recours contentieux est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs de CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R.141.5 et suivants du Code du Sport

## Réunion du Mardi 03 Septembre 2024

**Présents** : MM. Jean Daniel COLLEMAN (Président), Akim BEN AÏSSA, Fouad BOUAISS, Mohamed EZKIYOUH, Chaïb KINNOUS, Rayan MASSOUAB, Emile ROUIRE,

**Assistent** : M. Adil MOURABIT

**Excusés** : Mme Sabah BADJI & Ms. Loïc DE CASTRO SILVA, Mourad ZEGHLI

**Reçus** : MM. Mohamed BERAHOU, Christophe BENOIT, SIJELMASSI IDRISSE Soufiane, Farid MORGHADI (Asso. VOLT, école numérique de l'apprentissage)

### **RAPPEL AUX ARBITRES :**

**RAPPEL NUMERO CONTRAIREMENTS 06 73 86 35 55**

### **AVIS IMPORTANT AUX ARBITRES :**

**Le stage de rentrée comprenant le test physique et différents ateliers aura lieu à la Souvine le samedi 7 septembre à partir de 8h00**

### **PRESENCE OBLIGATOIRE**

**PROCHAINE CDA MARDI 10 SEPTEMBRE 2024 18h30**

#### COURRIERS OFFICIELS :

- **Monsieur EL MEDDAH Malik**, Reçu votre courriel, lu, pris note, réponse vous a été donnée.
- **Monsieur AUBERT Anthony**, Reçu votre courriel, lu, pris note.
- **Monsieur ZENASNI Noël Ramdan**, Reçu vos courriels, lus, pris note, nous avons bien réceptionné votre dossier et votre licence est validée
- **Monsieur CONSTANTIN Nicolas**, Reçu votre courriel, lu, pris note.
- **Monsieur CLAMECY Laurent**, Reçu votre courriel, lu, pris note, une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais
- **Monsieur BOUHLAL Mourad**, Reçu votre courriel, lu, pris note, une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais
- **Monsieur MERICHE Mohamed**, Reçu votre courriel, lu, pris note, une réponse vous a été apportée par le secrétariat.
- **Monsieur GHAJDAOUI ALAOUI Khalid**, Reçu votre courriel, lu, pris note, la CDA vous remercie pour vos félicitations, votre feuille de frais transmise au service comptabilité.
- **Monsieur MARQUIER Gérard**, Reçu votre courriel, lu, pris note, une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais
- **Monsieur FATNASSI Balir**, Reçu votre courriel, lu, pris note, une réponse vous a été apportée par le secrétariat.
- **Monsieur MERAKECHI Benaouda**, Reçu votre courriel, lu, pris note, au plaisir de vous rencontrer.
- **Monsieur DJELASSI Sofiane**, Reçu votre courriel, lu, pris note.
- **Monsieur ZAKARIA Leïla**, Reçu votre courriel, lu, pris note, une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais
- **Monsieur VAN MEEL Alan**, Reçu votre courriel, lu, pris note.
- **Monsieur EL OUARYAGHLY Sofian**, Reçu votre courriel, lu, pris note.
- **Monsieur LORENZO Rieux**, Reçu votre courriel, lu, pris note, transmis au service comptabilité.
- **Monsieur DE CASTRO SILVA Loïc**, Reçu votre courriel, lu, pris note.
- **Monsieur POPESCU Cyril**, Reçu votre courriel, lu, pris note.
- **Monsieur POIRSON Frédéric**, Reçu votre courriel, lu, pris note.
- **Monsieur PAGEOT Rodolphe**, Reçu votre courriel, lu, pris note.

#### COURRIERS LIGUE :

- **CTRA**, Reçu votre courriel concernant les renouvellements des arbitres rattachés à notre district pour la saison 2024/2025, lu pris note, remerciements.
- **SERVICE INFORMATIQUE**, Reçu votre courriel concernant les paramètres de diffusion des désignations, remerciements.
- **CTRA**, Reçu votre courriel concernant la formation de formateur niveau 1 du 21 septembre 2024, une réponse vous sera donnée dans les meilleurs délais.
- **SERVICE COMPETITIONS**, Reçu votre courriel concernant les désignations des 7 et 8 septembre, lu, pris note
- **CTRA**, Reçu votre courriel concernant la FIA des 7 – 14 & 21 septembre 2024, lu, pris note, remerciements.
- **SERVICE COMPETITIONS**, Reçu votre courriel concernant la rencontre en Gambardella du 1<sup>er</sup> septembre 2024, lu, pris note
- **SERVICE LICENCES**, Reçu votre courriel concernant la demande du F.C Villeneuve, lu, pris note
- **CTRA**, Reçu votre courriel concernant les désignations CDF, ainsi que vos difficultés concernant les désignations du WE du 07 & 08 septembre, lu, pris note, remerciements.
- **SERVICE COMPETITIONS**, Reçu votre courriel concernant le tirage au sort de la coupe Gambardella du 8<sup>er</sup> septembre 2024, lu, pris note
- **SERVICE INFORMATIQUE**, Reçu votre courriel concernant la formation pour notre pôle désignations

#### COURRIERS DISTRICT :

- **SERVICE COMPETITIONS**, Reçu votre courriel, une réponse vous sera apportée dans les meilleurs délais
- **SECRETARIAT GARD LOZERE**, Reçu votre courriel confirmant la réception du dossier arbitre muté dans votre département.

#### COURRIERS CLUBS :

- **SP.C. ROGNONAI**S, Reçu votre courriel, lu pris note
- **F.C. VILLENEUVE**, Reçu votre courriel, lu pris note de l'inscription de votre candidat à la FIA de septembre
- **ST DIDIER ESPERANCE PERNOISE**, Reçu votre courriel, lu pris note

#### CANDIDATURES :

- Les candidatures suivantes en qualité de membre de la CDA ont été approuvées par le Comité Directeur, félicitations à tous.
  - Madame ZAKARIA Leila, (Secrétaire)
  - Monsieur BEN MALEM Mohamed
  - Monsieur LOUNISSA Rafik

#### UNAF :

- Reçu votre courriel en date du 30 août 2024, lu pris note.

**Pour toute demande de tutorat, merci d'adresser une candidature à la CDA**

Le Président lève la séance à 21h30